



CTL du 24 septembre 2020

Monsieur le Président du CTL, Mesdames, Messieurs, Cher(e)s Camarades

En cette rentrée, l'embellie espérée sur le plan sanitaire n'est pas au rendez-vous et la crise économique qui a pris forme avec le virus devrait s'installer durablement et générer bon nombre de conséquences sociales.

Le gouvernement a présenté le 3 septembre dernier un plan de relance doté de 100 milliards d'euros sur deux ans autant de mesures qui consistent pour beaucoup en aides publiques aux entreprises.

Soulignant la réalité de ces dernières années, la Confédération **FO** rappelle que l'on a trop souvent connu des situations où sous la pression des actionnaires, des dirigeants n'ont pas hésité au terme du bénéfice d'aides publiques diverses, dont le CICE, à stopper ou délocaliser tout ou partie des activités et supprimer les emplois associés.

C'est pourquoi, pour **FO**, il est donc indispensable que des dispositifs de contrôle et de sanctions soient prévus contre les opérations de captation des aides publiques à des fins d'optimisation fiscale ou de rémunération des actionnaires.

FO réaffirme que la relance de l'activité économique doit s'appuyer sur la préservation des emplois et des salaires notamment pour stimuler la consommation et la production intérieure dans le cadre du développement d'une stratégie industrielle et de relocalisation d'activité.

Pour **FO**, le salaire n'est l'ennemi ni de l'emploi ni du climat. Il est donc légitime et nécessaire d'ouvrir des négociations sur les salaires à tous les niveaux, auxquels ne peuvent se substituer les dispositifs de participation et d'intéressement, exonérés de cotisations sociales.

Pour **FO**, si les salariés ont été indispensables à la poursuite de l'activité du pays notamment pendant le confinement, leurs salaires sont aussi indispensables à la relance.

FO rappelle aussi qu'elle estime nécessaire une réforme d'ampleur de la fiscalité renforçant la progressivité de l'impôt.

Le 13 mars dernier, alors que la France s'apprêtait à plonger dans une crise sanitaire majeure, le Président de la République annonçait la suspension de l'ensemble des réformes en cours, en citant notamment celles des retraites et de l'assurance chômage.

Pour **FO**, relancer ces réformes serait une grave erreur et nous mettons en garde le gouvernement de toute velléité allant dans ce sens !

Pendant cette crise sanitaire, les agents de la Fonction publique ont démontré leur engagement sans faille pour assurer les missions essentielles de la nation et le Président de la République ainsi que le gouvernement ont tous, la main sur le coeur, salué leur dévouement.

Pourtant, le naturel a très vite repris le dessus avec la publication de l'ordonnance DUSSOPT dès le 15 avril 2020 instaurant une ponction pouvant aller jusqu'à 10 jours de congés pour des agents en rien responsables de la crise et qui n'avaient pas choisi leur position administrative pendant le confinement.

Quant à la prime dite COVID, versée au bon vouloir des chefs de service pour les seuls agents ayant subi un sur-croît d'activité, elle laisse encore aujourd'hui un fort sentiment d'amertume parmi les personnels.

En terme de reconnaissance, nous sommes donc bien loin du compte après une décennie de gel de la valeur du point d'indice !

Quant à la déclinaison de la Loi dite de transformation de la Fonction Publique, force est de constater que l'empressement du secrétariat général à poursuivre le démantèlement des instances du dialogue social n'a pas été réfréné pendant la période estivale... rappelons qu'en référence aux ordonnances MACRON dans le privé, cette contre-réforme vise aussi à supprimer les CHS-CT dont le rôle a pourtant été déterminant pour veiller à la protection des travailleurs pendant la crise sanitaire, dans les entreprises et administrations.

A la DGFIP, passés les remerciements appuyés de nos ministres et la découverte brutale pour certains du caractère indispensable au fonctionnement de l'État de bon nombre de nos missions, le retour progressif à la normale s'accompagne de la relance du NRP, projet largement rejeté par les personnels..

Manifestement, loin de se faire oublier, ceux qui, par leur obsession austéritaire ont conduit le service public au bord de la rupture, relèvent désormais la tête pensant à tort que la tempête s'éloigne...

Nous l'avons écrit à maintes reprises, le NRP qui vise à supprimer 1000 centres des finances publiques, n'est pas du tout une amélioration du réseau de proximité de la DGFIP !

Ce projet n'est qu'un prétexte à une massification des tâches dans les SIP, SIE regroupés et dans les SGC nouvellement créés à la place des trésoreries.

Alors qu'au plus fort de la crise sanitaire, les agents ont démontré leur engagement sans faille pour assurer les missions prioritaires de la DGFIP et que désormais ils poursuivent avec tout autant d'exemplarité leurs missions quotidiennes, il n'est pas acceptable qu'en guise de remerciements, les projets de restructurations lancés par le Ministre Darmanin et la technostructure en juin 2019, repartent comme si de rien n'était !

Pour **FO**, cette crise sanitaire est loin d'être terminée, et de nécessaires enseignements devront être tirés le moment venu par un vrai débat de fond sur les missions de service

public, leurs organisations et la nécessaire adéquation entre les besoins et les moyens matériels et humains.

Au sujet du point du jour concernant le Nouveau Réseau de Proximité que vous allez mettre en place à compter de janvier 2021 au sein de notre Direction nous aurions souhaité dans le cadre de cette instance recevoir de votre part des documents de travail nous en expliquant la finalité.

Nous regrettons que vous ayez seulement communiqué en ce sens auprès des chefs de service qui ont été destinataires d'une fiche explicative très détaillée.

En matière de dialogue social nous pensons encore que nous pouvons faire ensemble bien mieux.

Même si nous n'avons guère d'illusion quant à la mise entre parenthèse du NRP, il apparaît désormais clairement que la technostructure hors sol entend bien profiter de la situation sanitaire actuelle pour pousser ses projets de démantèlement du réseau de la DGFIP, alors que dans les départements, cette énergie serait bien davantage utilement déployée pour l'amélioration des conditions de travail des personnels dans le cadre du maintien des emplois, des missions et de la stabilité des structures.

Pour FO-DGFIP, l'urgence n'est pas l'hypothétique DGFIP de demain et le NRP à marche forcée, mais bien de faire fonctionner celle d'aujourd'hui en assurant la protection maximale des personnels !

Dans ce contexte, le NRP, à l'instar des autres réformes dictées par des logiques budgétaires, doit être abandonné !

C'est cette revendication du retrait du NRP que nous continuerons à porter à tous les niveaux.

Les élus FO-DGFIP du Doubs

François CHATEAU, Laurence DURAFFOURG, Sylvain CLIVIO, Eric FLACHON

Expert : Aude MARTY